

Proposition de création du programme de Baccalauréat ès sciences (spécialisation en nutrition)

Soumise au Comité des programmes
du Sénat académique

par Pascal Audet, directeur
et
par le Comité *ad hoc* de l'ÉSANÉF

École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales (ÉSANÉF)
Faculté des sciences de la santé et des services communautaires (FSSSC)

Université de Moncton

Le 2 mars 2021

Table des matières

CPR-1	Énoncé de programme (programmes spécialisés, combinés, articulés, de spécialisation, de majeure et bidisciplinaire).....	1
1.	Identification du programme.....	1
2.	Description générale du programme reconfiguré.....	1
	Préambule	1
2.1	Description des objectifs du programme	2
2.2	Description des stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs.....	2
2.3	Résultats attendus pour les personnes étudiantes.....	2
3.	La formation fondamentale	2
3.1	Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre.	2
3.2	Apport des disciplines connexes à la formation fondamentale.....	4
3.3	Liste des cours exigés : sigle, titre, objectifs et description ; statut des cours (obligatoire ou à option). (Faire accompagner du formulaire approprié.).....	4
4	La formation générale	6
4.1	Initiation au travail intellectuel universitaire (OFG 1).	6
4.2	Ouverture à l'autre et/ou internationalisation (OFG 2).....	6
4.3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne (OFG 3).....	7
4.4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou à l'interdisciplinarité (OFG 4).....	7
4.5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences (OFG 5).....	7
4.6	Sensibilité aux arts et lettres (OFG 6).....	7
4.7	Capacité de penser logiquement et de manière critique (OFG 7).....	7
4.8	Capacité de s'exprimer en français (OFG 8)	7
4.9	Capacité de s'exprimer en anglais (OFG 9).....	7
5.	Dérogation	8

Annexes

Annexe I	Le formulaire CPR-3 <i>Proposition d'un nouveau programme</i>	9
Annexe II	Le formulaire CPR-8 <i>Modification à la banque de cours de formation générale (OFG)</i>	13
Annexe III	Le formulaire CPR-10 <i>Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)</i>	15
Annexe IV	Le formulaire CPR-11 <i>Feuille de route pour un programme spécialisé ou avec spécialisation : B.Sc. (spécialisation en nutrition)</i>	19
Annexe V	ANNEXE A : <i>Fréquentation étudiante prévue et répercussions sur les ressources</i>	23
Annexe VI	ANNEXE B : <i>Tableaux descriptifs de l'évolution de l'unité académique proposant un nouveau programme</i>	25
Annexe VII	Diététistes du Canada. (2012). <i>Rapport d'agrément, Programme d'internat intégré en nutrition l'Université de Moncton, 19 et 20 mars 2012</i>	30
Annexe VIII	Tableau comparatif des programmes similaires offerts dans d'autres universités de la région de l'Atlantique	40

L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME

1. Identification du programme

- 1.1 Faculté :** Faculté des sciences de la santé et des services communautaires
- 1.2 Unité(s) responsable(s) du programme :** École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales
- 1.3 Titre du programme :** Baccalauréat ès sciences (spécialisation en nutrition)
- 1.4 Diplôme accordé :** B.Sc. (spécialisation en nutrition)
- 1.5 Date d'entrée en vigueur :** 1^{er} juillet 2021

2. Description générale du programme

Préambule

Ce nouveau programme intitulé *Baccalauréat ès sciences (spécialisation en nutrition)*, complémentaire au programme existant de *Baccalauréat ès sciences (nutrition) avec internat*, a comme principaux objectifs de :

- 1. Répondre à l'une des recommandations des évaluatrices externes du *Baccalauréat ès sciences (nutrition) avec internat* et offrir ainsi une option pour les personnes étudiantes qui parviennent à la quatrième ou la dernière année de leur programme, mais qui ne sont pas en mesure de compléter le programme avec internat :

« Le programme avec internat intégré ne permet présentement pas d'offrir d'autres diplômes ou certifications aux étudiants lorsque ceux-ci ne satisfont pas aux exigences en matière de note et/ou lorsqu'ils choisissent de ne pas terminer le programme ou leurs placements. Pour un étudiant en quatrième ou dernière année, il n'existe pas d'autres programmes ou voies d'étude qui peuvent être complétés dans un délai raisonnable. Pour cette raison, il est dans l'intérêt de l'Université de prévoir une autre option ou certification pour les étudiants qui parviennent à la quatrième ou dernière année, mais qui ne sont pas en mesure de compléter le programme avec internat. Cette option devrait être réalisable dans un délai raisonnable puisque les étudiants ont déjà investi quatre ou cinq années. »¹

Le programme proposé de *Baccalauréat ès sciences (spécialisation en nutrition)* ne sera pas soumis à un agrément professionnel. Cependant et tel que mentionné dans le paragraphe précédent, dans le dernier rapport d'agrément de 2012 du programme actuel de *Baccalauréat ès sciences (nutrition) avec internat*, l'une des recommandations majeures était la création d'un programme de 1^{er} cycle en nutrition sans le volet internat afin d'offrir une voie de sortie aux personnes étudiantes qui ayant complété les cours, ne désireraient ou ne pourraient plus poursuivre les stages. Les évaluatrices étaient désolées de constater que ces personnes étudiantes se retrouveraient sans diplôme si pour une raison ou pour une autre, elles ne complétaient pas leurs stages. La mise en place de cette recommandation sera évaluée lors de la prochaine visite d'agrément prévue à la mi-novembre 2021. C'est clairement pour cette raison (que nous considérons comme étant justifiée) notamment que ce nouveau programme est proposé ;

- 2. Donner une opportunité aux personnes étudiantes qui ne sont pas sélectionnées pour le *Baccalauréat ès sciences (nutrition) avec internat* à l'issue de la première année du programme de poursuivre quand même un cheminement académique dans le domaine de la nutrition ainsi qu'éviter des déperditions dans les inscriptions ;

¹ Diététistes du Canada. (2012). *Rapport d'agrément, Programme d'internat intégré en nutrition l'Université de Moncton*, 19 et 20 mars 2012, page 7 du rapport (voir l'Annexe VII).

3. Attirer les professionnelles et les professionnels de la santé en général en leur offrant une opportunité unique d'approfondir leurs connaissances en nutrition ;
4. Attirer une clientèle internationale car, dans plusieurs pays, il n'existe pas de programme d'études universitaires en nutrition humaine.

Notons que ce nouveau programme ne permettra pas d'accéder à la profession de diététiste car, tel que mentionné précédemment, il n'est pas soumis à un agrément et il ne nécessitera aucune ressource (humaine et/ou matérielle) additionnelle.

Le contenu du programme proposé s'apparente également à ceux de programmes similaires (i.e. sans internat) offerts dans certaines universités canadiennes de taille similaire à la nôtre notamment celles situées dans la région de l'Atlantique. ²

2.1 Description des objectifs du programme

Ce programme permet l'acquisition et l'application de connaissances en nutrition fondamentale, clinique et publique et en gestion des services alimentaires. Il traite de la façon dont l'alimentation et la nutrition affectent la santé et le risque de maladies. Les recommandations relatives aux modes de vie sains, la relation entre les habitudes alimentaires et les maladies, les processus métaboliques, la chimie des aliments, les déterminants et les approches essentiels pour assurer la santé nutritionnelle sont abordés.

2.2 Description des stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs

La formation en nutrition fait appel à une gamme de stratégies pédagogiques qui varient selon la nature des cours et qui permettent aux personnes étudiantes d'atteindre les objectifs du programme. Le programme inclut des cours théoriques, qui prennent normalement la forme de présentations magistrales par le personnel enseignant, et qui peuvent aussi comporter des exposés par des professionnelles et professionnels provenant du milieu, des discussions de groupes et des visites sur le terrain. On y retrouve aussi de nombreux travaux pratiques qui permettent aux personnes étudiantes de mettre en pratique les notions théoriques.

Par ces stratégies pédagogiques, les personnes étudiantes du *Baccalauréat ès sciences (spécialisation en nutrition)* ont l'opportunité d'effectuer une variété d'activités d'apprentissage pour développer plusieurs habiletés et compétences. Parmi ces activités, on retrouve les travaux de groupes ou individuels, les études de cas, les travaux pratiques, l'analyse critique d'articles scientifiques, les projets de recherche, les lectures, le développement de matériel éducatif, le développement et l'analyse de menus pour certains établissements, ainsi que la planification et l'organisation d'activités, tels que des repas collectifs, la Journée mondiale de l'alimentation et des activités de collaborations communautaires.

2.3 Résultats attendus pour les personnes étudiantes

Le programme de *Baccalauréat ès sciences (spécialisation en nutrition)* offre différents débouchés, dans une variété de milieux de travail tel que l'administration des services alimentaires, les ministères provinciaux et fédéraux, les industries agro-alimentaires, les entreprises privées, les agences de promotion, les politiques nutritionnelles, les associations et fondations dans le domaine de la santé ainsi que les organismes publics et internationaux. Il mène aussi aux programmes de cycles supérieurs en nutrition ainsi qu'à des programmes de cycles supérieurs de disciplines connexes.

3. La formation fondamentale

3.1 Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre

NOTE : À l'École des sciences des aliments de nutrition et d'études familiales, les cours à double sigle ne sont pas désignés par deux sigles, mais plutôt par un sigle commun à la discipline de nutrition et à celle des études familiales, soit le sigle NUEF. C'est pourquoi on retrouvera dans la liste des cours de la discipline principale du programme de

² Tableau comparatif des programmes similaires offerts dans d'autres universités de la région de l'Atlantique (voir l'Annexe VIII).

Baccalauréat ès sciences (spécialisation en nutrition), en plus des cours de sigle NUAL, des cours de sigle NUEF.

Le programme est articulé autour des cinq (5) catégories de connaissances de base présentées ci-dessous.

3.1.1 Disponibilité alimentaire et accès aux aliments

Les cours NUEF 2322 *Science des aliments I*, NUEF 2323 *Science des aliments II*, NUAL 3201 *Sécurité alimentaire* et NUAL 3433 *Alimentation des collectivités* permettent aux personnes étudiantes de comprendre les principes de base en sciences des aliments ; leurs applications dans la transformation, la manipulation, la production et la distribution des aliments ; et leurs influences sur la disponibilité alimentaire et l'accès aux aliments, et la valeur nutritive des aliments. Ils permettent aussi aux personnes étudiantes de connaître l'influence des facteurs sociaux, économiques, culturels, politiques et environnementaux sur la disponibilité alimentaire et l'accès aux aliments, ainsi que de connaître les principes impliqués dans la planification de menus et la planification de ressources alimentaires adéquates pour répondre aux besoins nutritionnels des individus et des groupes en santé ou malades.

3.1.2 Consommation alimentaire

Les cours NUAL 2601 *Nutrition I*, NUAL 3608 *Applications en nutrition*, NUAL/KNEP 4101 *Nutrition et activité physique* et NUAL 4602 *Nutrition communautaire* permettent aux personnes étudiantes de connaître les facteurs politiques, sociaux, économiques, psychologiques, culturels et ceux reliés à la santé qui ont une influence sur la consommation alimentaire des individus. Ils permettent aussi aux personnes étudiantes de connaître l'influence des pratiques alimentaires sur l'environnement et l'intégrité écologique, ainsi que d'évaluer la consommation alimentaire d'individus ou de groupes.

3.1.3 Utilisation biologique des aliments (nutriments)

Les cours NUAL 3203 *Microbiologie alimentaire*, NUAL 3604 *Nutrition II/Métabolisme*, NUAL 3605 *Nut. III/Nutrition humaine*, NUAL/KNEP 4101 *Nutrition et activité physique*, NUAL 4220 *Analyse/Développement aliments*, NUAL 4221 *Chimie alimentaire* et NUAL 4605 *Nutrition/médicaments* permettent aux personnes étudiantes de connaître les relations chimiques, biochimiques, physiologiques et microbiologiques lors de l'utilisation biologique des aliments, ainsi que la relation entre l'utilisation biologique des nutriments et l'état nutritionnel des individus. De plus, ils permettent aux personnes étudiantes de connaître les facteurs qui déterminent les besoins nutritionnels et l'utilisation des nutriments aux différents cycles de la vie et ce en fonction de l'état physiologique et du style de vie de l'individu.

3.1.4 Nutrition et santé

Les cours NUAL 3605 *Nut. III/Nutrition humaine*, NUAL/KNEP 4101 *Nutrition et activité physique*, NUAL 3608 *Applications en nutrition*, NUAL 3620 *Nutrition clinique I*, NUAL 4605 *Nutrition/médicaments*, NUAL 4620 *Nutrition clinique II* et NUAL 4630 *Nutrition clinique III* permettent aux personnes étudiantes de connaître les relations entre l'état nutritionnel et l'état de santé des individus et groupes, et d'évaluer et suivre de près l'état nutritionnel et les besoins des individus et groupes aux différents cycles de la vie. Ils permettent aussi aux personnes étudiantes de connaître les principes impliqués dans l'évaluation des besoins, la planification, la mise en œuvre et le suivi d'un plan d'intervention en nutrition.

3.1.5 Connaissances essentielles et habiletés en nutrition

Les cours NUAL 3608 *Applications en nutrition*, NUAL 3903 *Gestion du service alimentaire I*, NUAL 3913 *Gestion du service alimentaire II*, NUAL 4602 *Nutrition communautaire*, NUAL/KNEP 4101 *Nutrition et activité physique*, NUAL 4701 *Éducation en nutrition* et NUEF 4083 *Méthodes de recherche* permettent aux personnes étudiantes d'atteindre les connaissances essentielles et habiletés en nutrition, soit l'éthique professionnelle, l'approche centrée sur le client et les concepts impliqués dans la recherche, l'analyse de données et la critique de recherche en nutrition. De plus, les principes de communications, d'éducation en

nutrition et de gestion des ressources humaines, financières et matérielles sont couverts dans ces cours. Finalement, les personnes étudiantes prennent connaissance des fondements en gestion de la qualité, en marketing des services alimentaires et de nutrition, ainsi que les politiques en matière de promotion de la santé et des services de soins de santé.

3.2 Apport des disciplines connexes à la formation fondamentale

Les cours dans les disciplines connexes se partagent selon les catégories suivantes :

- a Quatre (4) cours en biologie (BIOL 1143, BIOL 1243, BIOL 2133 et BIOL 2233) ;
- b Quatre (4) cours en chimie et biochimie (CHIM 1113, CHIM 1123, CHIM 2613 et BICH 2623) ;
- c Un (1) cours en psychologie (PSYC2650) et
- d Un (1) cours en statistique (STAT 2653).

Les cours de BIOL 1143 *Anat. physiol. humaines I*, BIOL 1243 *Anat. physiol. humaines II*, BIOL 2133 *Physiologie humaine I* et BIOL 2233 *Physiologie humaine II* offrent une base solide de l'anatomie et de la physiologie humaine nécessaire pour comprendre le fonctionnement du corps humain, entre autres, les systèmes digestif, endocrinien, cardiaque, rénal et immunitaire.

Les cours de CHIM 1113 *Chimie générale IA*, CHIM 1123 *Chimie générale IIA*, CHIM 2613 *Intro à la chimie organique* et BICH 2623 *Biochimie générale* offrent aux personnes étudiantes les fondements de la structure atomique et moléculaire, de la composition et des mécanismes réactionnels impliqués dans la nature, notamment dans les aliments et le fonctionnement de la cellule. Les travaux pratiques en chimie permettent aux personnes étudiantes de se familiariser au travail en laboratoire et d'apprendre différentes techniques analytiques de base pour bien saisir et visualiser les concepts théoriques.

Le cours de PSYC2650 *Dév. de l'adol. et de l'adulte* offre les bases pour comprendre les différents processus développementaux et les étapes du développement de l'adolescence à la fin de la vie, appliquer les différentes théories portant sur le développement physique, cognitif, social, affectif et de la personnalité de l'adolescent et de l'adulte et comprendre les interactions entre les facteurs personnels et environnementaux influençant le développement de l'adolescent et de l'adulte.

Le cours de STAT 2653 *Statistique descriptive* offre les bases pour comprendre, décrire et représenter, par des statistiques, les données tirées de la littérature scientifique ou celles obtenues par l'expérimentation. Les connaissances obtenues avec ce cours permettront aux personnes étudiantes de les appliquer dans plusieurs cours de la discipline principale en particulier les cours ayant des travaux pratiques et les laboratoires.

3.3 Liste des cours exigés : sigle, titre, objectifs et description ; statut des cours (obligatoire ou à option). (Faire accompagner du formulaire approprié.)

Nous présentons sous forme de tableau synoptique (Tableau 1) la liste des cours exigés pour répondre à la formation fondamentale, c'est-à-dire, les cours de la discipline principale et les cours des disciplines connexes, à la formation générale et les cours au choix.

Tableau 1 : Liste des cours de la formation fondamentale, de la formation générale et les cours au choix du programme de *Baccalauréat ès sciences (spécialisation en nutrition)*.

Liste des cours	Crédits
FORMATION FONDAMENTALE	90 cr.
COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE	60 cr.
NUAL 2601 Nutrition I	3
NUAL 3201 Sécurité alimentaire	3
NUAL 3604 Nutrition II/Métabolisme	3
NUAL 3605 Nut. III/Nutrition humaine	3
NUEF 2322 Science des aliments I	3
NUEF 2323 Science des aliments II	3
NUEF 4083 Méthodes de recherche	3
NUAL 4602 Nutrition communautaire	3
<i>Cours à option</i>	
Choisir 36 crédits parmi les cours ayant le sigle NUAL	36
COURS DES DISCIPLINES CONNEXES	30 cr.
BIOL 1143 Anat. physiol. humaines I	3
BIOL 1243 Anat. physiol. humaines II	3
BIOL 2133 Physiologie humaine I	3
BIOL 2233 Physiologie humaine II	3
BICH 2623 Biochimie générale	3
CHIM 1113 Chimie générale IA	3
CHIM 1123 Chimie générale IIA	3
CHIM 2613 Intro à la chimie organique	3
PSYC 2650 Dév. de l'adol. et de l'adulte	3
STAT 2653 Statistique descriptive	3
FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AUX CHOIX	30 cr.
FRAN 1500 Communication orale	3
FRAN 1600 Communication écrite	3
ANGL 1022 Language, writing and reading	3
SANT 1003 Initiation aux études : Santé	3
Choisir un (1) cours de trois (3) crédits parmi les cours ayant les sigles ADMI, ADMK, ADCO, ADMN, ETFA, KNEP, PSYC, SANT (Exemples : ADCO 1010, ETFA 1153, KNEP 1101, PSYC 1000)	3
Choisir un (1) cours de trois (3) crédits dans la Banque de cours OFG 6	3
Choisir quatre (4) cours de trois (3) crédits au choix ³	12
Total	120 cr.

³ Advenant le cas où une personne étudiante déjà inscrite au programme actuel de *Baccalauréat ès sciences (nutrition) avec internat*, ayant suivi les cours NUAL 3100 *Pratique professionnelle I*, NUAL 4100 *Pratique professionnelle II* et d’autres cours NUAL, et ayant débuté ses stages décide de poursuivre son parcours académique dans le nouveau programme de *Baccalauréat ès sciences (spécialisation en nutrition)*, ces cours seront reconnus comme étant des cours au choix. Voir la définition des cours aux choix dans l'article 1.6.3 des règlements universitaires 2020-2021, disponible en ligne : <https://www.umoncton.ca/node/224> :
« Cours au choix : Cours dont un nombre donné est exigé de toute personne inscrite à un programme de 1^{er} cycle. L'étudiante ou l'étudiant choisit ce cours, compte tenu des préalables et des concomitants, à partir de l'ensemble des cours de ce cycle. La doyenne ou le doyen de la faculté ou de Campus responsable du programme peut refuser un cours au choix dont le contenu est semblable ou de niveau inférieur au contenu d'un cours déjà réussi. (Les responsables de programmes précisent la nature des cours au choix à même le programme.) »

Tableau 2 : Liste de cours à option discipline NUAL.

Liste des cours		Crédits
NUAL 3203	Microbiologie alimentaire	3
NUAL 3253	Technologies agroalimentaires	3
NUAL 3303	Nutrition et environnement	3
NUAL 3333	Intro. à la nutriginomique	3
NUAL 3433	Alimentation des collectivités	3
NUAL 3608	Applications en nutrition	3
NUAL 3620	Nutrition clinique I	3
NUAL 3903	Gestion du service alim. I	3
NUAL 3913	Gestion du service alim. II	3
NUAL/KNEP 4101	Nutrition et activité physique	3
NUAL 4221	Chimie alimentaire	3
NUAL 4605	Nutrition/médicaments	3
NUAL 4620	Nutrition clinique II	3
NUAL 4630	Nutrition clinique III	3
NUAL 4701	Éducation en nutrition	3

4. **La formation générale**

Nous présentons au Tableau 3 les cours exigés pour atteindre les objectifs de la formation générale. Étant donné la nature théorique des cours de la discipline principale du programme, certains des objectifs de formation générale sont couverts par les exigences de la formation fondamentale.

4.1 **Initiation au travail intellectuel universitaire (OFG 1)**

Cet objectif de formation générale est atteint par le cours SANT 1003 *Initiation aux études : santé*, cours développé et offert par la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires (FSSSC). Ce cours permet à la personne étudiante d’apprendre les fondements nécessaires aux études universitaires par la recherche avec des bases de données, la rédaction d’un travail universitaire et scientifique et les méthodes d’autoapprentissage.

4.2 **Ouverture à l’autre et/ou internationalisation (OFG 2)**

Le cours NUAL 3201 *Sécurité alimentaire* fait déjà partie de la banque des cours OFG 2 ⁴ et il constitue présentement l’OFG 2 du programme actuel de *Baccalauréat ès sciences (nutrition) avec internat*. Le cours NUAL 3201 permet d’atteindre l’OFG 2. En effet, dans ce cours de la discipline principale, la personne étudiante apprend à analyser différentes alternatives visant à améliorer la situation alimentaire aux niveaux local, national et mondial et les répercussions de celles-ci sur l’état nutritionnel d’individus et de groupes. La personne étudiante prend alors conscience du rôle et des actions possibles de la ou du nutritionniste dans la solution des problèmes reliés à la sous-alimentation et à la faim dans les pays en voie de développement comme dans les pays développés. De plus, la personne étudiante comprendra l’impact de la démographie, de l’énergie, du climat, des modes de production, transformation, distribution, conservation et de l’économie sur la disponibilité alimentaire et l’accès aux aliments dans le monde, ainsi que les politiques alimentaires. Ainsi, le cours NUAL 3201 *Sécurité alimentaire* permet clairement d’acquérir des connaissances et des compétences conformes à un cours OFG 2 du régime pédagogique en vigueur de l’Université de Moncton ⁵.

⁴ Banque de cours OFG | Comité des programmes (umoncton.ca), disponible en ligne : <https://www.umoncton.ca/cpr/node/34>

⁵ Université de Moncton, *Le régime pédagogique à l’Université de Moncton – Fondements et types de programmes, Annexe 1 – Le régime pédagogique*, disponible en ligne : <https://www.umoncton.ca/cpr/node/7> ou <https://www.umoncton.ca/cpr/files/cpr/wf/wf/pdf/Annexe1.pdf>

4.3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne (OFG 3)

L'objectif général en lien avec l'initiation à la responsabilité sociale et citoyenne est atteint par le cours de la discipline principale NUAL 4602 *Nutrition communautaire* qui amène la personne étudiante à se pencher sur des problèmes de nutrition auprès d'une communauté et à mettre en place des méthodes pour améliorer la situation. Dans ce cours, la personne étudiante évalue les besoins en nutrition d'une communauté, planifie la mise en œuvre et l'évaluation d'interventions. L'approche communautaire est utilisée tout au long de ce processus qui se fait au sein et avec une communauté et qui implique également les partenaires/acteurs qui exercent une influence sur leur nutrition. Ainsi, la personne étudiante a la responsabilité de mener à bien ce processus d'évaluation des besoins et de planification et en assurer la qualité. À travers les connaissances acquises dans le cours et tout au long du travail avec une communauté, elle se familiarise également avec le contexte de vie de sa communauté et particulièrement, avec les déterminants multiples des problèmes de nutrition dont les déterminants sociaux et environnementaux.

4.4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou à l'interdisciplinarité (OFG 4)

Cet objectif de formation générale est atteint par un (1) cours de trois (3) crédits choisi parmi ceux ayant un sigle ADMI, ADMK, ADCO, ADMN, ETFA, KNEP, PSYC ou SANT. Ce cours permet à la personne étudiante d'acquérir les connaissances dans l'une de ces différentes disciplines et d'intégrer les notions de cette autre discipline à la nutrition.

4.5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences (OFG 5)

Cet objectif est atteint par le cours des disciplines connexes : CHIM 1113 *Chimie générale IA*. D'autres cours des disciplines connexes peuvent également atteindre cet OFG : BIOL 1143 *Anat. physiol. humaines I*, BIOL 1243 *Anat. physiol. humaines II*, BIOL 2133 *Physiologie humaine I*, BIOL 2233 *Physiologie humaine II*, CHIM 1123 *Chimie générale IIA*, CHIM 2613 *Intro. à la chimie organique*. La personne étudiante aura acquis par l'entremise de ces cours, l'appréciation des méthodes dont on se sert dans d'autres disciplines et champs d'études et aura eu l'occasion d'intégrer ces approches ou méthodes aux stades plus avancés de son programme.

4.6 Sensibilité aux arts et lettres (OFG 6)

Pour atteindre cet objectif, la personne étudiante devra choisir un (1) cours de trois (3) crédits dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG 6. Par l'entremise du cours choisi, la personne étudiante développera une appréciation pour la littérature et les arts. Ceci pourra par la suite susciter sa propre créativité qui serait un atout lors de la mise en œuvre de stratégies uniques dans sa carrière.

4.7 Capacité de penser logiquement et de manière critique (OFG 7)

Cet objectif de formation générale est atteint au moyen du cours de la discipline principale NUF 4083 *Méthodes de recherche*. Ce cours permettra à la personne étudiante d'acquérir la capacité de penser de manière logique et critique. À la fin de ce cours la personne étudiante aura aussi acquis les connaissances reliées aux méthodes de collecte et d'analyse de données, d'interprétation et de synthèse des données. Cet objectif est atteint également au moyen du cours à option NUAL 3608 *Applications en nutrition*.

4.8 Capacité de s'exprimer en français (OFG 8)

La capacité de s'exprimer en français, avec précision et clarté, tant à l'oral qu'à l'écrit est assurée par la formation linguistique de 6 crédits (FRAN 1500 *Communication orale* et FRAN 1600 *Communication écrite*). De plus, les stratégies pédagogiques utilisées dans bon nombre de cours du programme visent aussi à renforcer la capacité de la personne étudiante à s'exprimer (exemples : présentations orales, discussions de groupe, enseignement individuel ou de groupe) et à rédiger dans un français de qualité (exemples : travaux écrits, rapports, études de cas...).

4.9 Capacité de s'exprimer en anglais (OFG 9)

Le cours d'anglais, soit ANGL 1022 *Language, writing and reading*, permet de réaliser cet objectif de formation générale.

Le Tableau 3 qui suit présente les cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale dans le programme de *Baccalauréat ès sciences (spécialisation en nutrition)*.

Tableau 3 : Formation générale et cours au choix

Objectif de formation générale		Cours permettant l'atteinte de l'OFG	Cours au choix *
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	SANT 1003 <i>Initiation aux études : santé</i>	
OFG 2	Ouverture à l'autre et/ou internationalisation	NUAL 3201 <i>Sécurité alimentaire</i>	
OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	NUAL 4602 <i>Nutrition communautaire</i>	
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	Choisir un (1) cours de trois (3) crédits parmi les cours ayant les sigles : ADMI, ADMK, ADCO, ADMN, ETFA, KNEP, PSYC, SANT	*
OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	BIOL 1143 <i>Anatomie physiologie humaines I</i> BIOL 1243 <i>Anatomie physiologie humaines II</i> BIOL 2133 <i>Physiologie humaine I</i> BIOL 2233 <i>Physiologie humaine II</i> CHIM 1113 <i>Chimie générale IA</i> CHIM 1123 <i>Chimie générale IIA</i> CHIM 2613 <i>Intro à la chimie organique</i> STAT 2653 <i>Statistique descriptive</i>	
OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres	Choisir un (1) cours de trois (3) crédits dans la Banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG 6	*
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique	NUEF 4083 <i>Méthodes de recherche</i> NUAL 3608 <i>Applications en nutrition</i>	
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français	FRAN 1500 <i>Communication orale</i> FRAN 1600 <i>Communication écrite</i>	
OFG 9	Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL 1022 <i>Language, writing and reading</i> Si ce niveau d'ANGL est dépassé au test de classement, la personne étudiante doit choisir trois (3) crédits de cours au choix à sa discrétion.	

5. Dérogation

Aucune demande de dérogation n'est demandée.

Annexe I

Le formulaire CPR-3

Proposition d'un nouveau programme

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION D'UN NOUVEAU PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté des sciences de la santé et des services communautaire / École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales

Le : 2 mars 2021

Département : École des sciences des aliments de nutrition et d'études familiales

Nom du programme : Baccalauréat ès sciences (spécialisation en nutrition)

Profil du programme : (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Proposition du nouveau programme : B.Sc. (spécialisation en nutrition)
OBJECTIFS Ce programme permet l'acquisition et l'application de connaissances en nutrition fondamentale, clinique et publique et en gestion des services alimentaires. Il traite de la façon dont l'alimentation et la nutrition affectent la santé et le risque de maladies. Les recommandations relatives aux modes de vie sains, la relation entre les habitudes alimentaires et les maladies, les processus métaboliques, la chimie des aliments, les déterminants et les approches essentiels pour assurer la santé nutritionnelle sont abordés.
STRATÉGIES D'APPRENTISSAGE La formation en nutrition fait appel à une gamme de stratégies pédagogiques qui varient selon la nature des cours et qui permettent aux personnes étudiantes d'atteindre les objectifs du programme. Le programme inclut des cours théoriques, qui prennent normalement la forme de présentations magistrales par le personnel enseignant, et qui peuvent aussi comporter des exposés par des professionnelles et professionnels provenant du milieu, des discussions de groupes et des visites industrielles. On y retrouve aussi de nombreux travaux en laboratoires qui permettent aux personnes étudiantes de mettre en pratique les notions théoriques.
CONDITION D'ADMISSION La <u>condition « C »</u> est exigée.

1^{ère} année

FORMATION FONDAMENTALE

Disciplines connexes

BIOL 1143	Anat. physiol. humaine I	3
BIOL 1243	Anat. physiol. humaine II	3
CHIM 1113	Chimie générale IA	3
CHIM 1123	Chimie générale IIA	3
PSYC 2650	Dév. de l'adol. et de l'adulte	3
STAT 2653	Statistique descriptive	3

18 cr.

FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX :

ANGL 1022 ⁽¹⁾	Language, writing and reading	3
FRAN 1500	Communication orale	3
FRAN 1600	Communication écrite	3
SANT 1003	Initiation aux études : santé	3

(1) ou de niveau supérieur selon le test de classement

12 cr.

TOTAL (1^{ère} année) 30 cr.

2^e année

FORMATION FONDAMENTALE

Disciplines principales

NUAL 2601	Nutrition I	3
NUEF 2322	Science des aliments I	3
NUEF 2323	Science des aliments II	3

9 cr.

Disciplines connexes

BICH 2623	Biochimie générale	3
BIOL 2133	Physiologie humaine I	3
BIOL 2233	Physiologie humaine II	3
CHIM 2613	Int. à la chimie organique	3

12 cr.

FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX :

Choisir un (1) cours de trois (3) crédits parmi les cours ayant les sigles ADMI, ADMK, ADCO, ADMN, ETFA, KNEP, PSYC, SANT	3
Choisir deux (2) cours au choix de trois (3) crédits	6

9 cr.

TOTAL (2^e année) 30 cr.

3^e année

FORMATION FONDAMENTALE

Discipline principale

NUAL 3201	Sécurité alimentaire	3
NUAL 3604	Nutrition II/Métabolisme	3
NUAL 3605	Nut.III/Nutrition humaine	3
Choisir cinq (5) cours ayant le sigle NUAL		15

24 cr.

FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX :

Choisir un (1) cours de trois (3) crédits) dans la Banque de cours pour satisfaire à l'OFG 6 – Sensibilité aux arts et lettres	3
Choisir un (1) cours au choix de trois (3) crédits	3

6 cr.

TOTAL (3^e année)..... 30 cr.

4^e année

FORMATION FONDAMENTALE

Disciplines principales

NUEF 4083	Méthodes de recherche	3
NUAL 4602	Nutrition communautaire	3
Choisir sept (7) cours ayant le sigle NUAL		21

27 cr.

FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX :

Choisir un (1) cours au choix de trois (3) crédits	3
--	---

3 cr.

TOTAL (4^e année)..... 30 cr.

GRAND TOTAL du programme de B.Sc. (spécialisation en nutrition)..... 120 cr.

Annexe II

Le formulaire CPR-8

Modification à la banque de cours de formation générale (OFG)

Annexe III

Le formulaire CPR-10

*Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les
programmes en vigueur à compter de septembre 2010
(Nouveau régime pédagogique)*

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- ☒ Proposition d'un nouveau programme
☐ Modification d'un programme

1. Identification du programme

1.1 Titre du programme :

Baccalauréat ès sciences (spécialisation en nutrition)

1.2 Unité responsable :

Faculté des sciences de la santé et des services communautaires

1.3 Diplôme accordé :

B. Sc. (spécialisation en nutrition)

1.4 Durée du programme :

4 ans

1.5 Lieux où est offert le programme :

Moncton les 4 ans
Edmundston la première année *
Shippagan la première année *

* Les années subséquentes se font à Moncton.

1.6 Date d'entrée en vigueur :

1^{er} juillet 2021

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins) : 75 mots

Ce programme permet l'acquisition et l'application de connaissances en nutrition fondamentale, clinique et publique et en gestion des services alimentaires. Il traite de la façon dont l'alimentation et la nutrition affectent la santé et le risque de maladies. Les recommandations relatives aux modes de vie sains, la relation entre les habitudes alimentaires et les maladies, les processus métaboliques, la chimie des aliments, les déterminants et les approches essentiels pour assurer la santé nutritionnelle sont abordés.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins) : 93 mots

La formation en nutrition fait appel à une gamme de stratégies pédagogiques qui varient selon la nature des cours et qui permettent aux personnes étudiantes d'atteindre les objectifs du programme. Le programme inclut des cours théoriques, qui prennent normalement la forme de présentations magistrales par le personnel enseignant, et qui peuvent aussi comporter des exposés par des professionnelles et professionnels provenant du milieu, des discussions de groupes et des visites sur le terrain. On y retrouve aussi de nombreux travaux pratiques qui permettent aux personnes étudiantes de mettre en pratique les notions théoriques.

2.3 Conditions d’admission

- Condition “ A ” ☐
- Condition “ B ” ☐
- Condition “ C ” ☒
- Condition “ D ” ☐
- Autres exigences particulières (s’il y a lieu)

2.4 Autres exigences du programme (s’il y a lieu)

(Exemples : ☐ conditions de maintien ; ☐ exigences linguistiques ; ☐ critères de promotion ; ☐ autres)

Aucune.

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.) ⁶

TABLEAU DES COURS

Cours dans la discipline principale

Sigle	Titre	Nombre de crédits
NUAL 2601	Nutrition I	3
NUAL 3201	Sécurité alimentaire	3
NUAL 3604	Nutrition II/Métabolisme	3
NUAL 3605	Nut. III/Nutrition humaine	3
NUAL 4602	Nutrition communautaire	3
NUEF 2322	Science des aliments I	3
NUEF 2323	Science des aliments II	3
NUEF 4083	Méthodes de recherche	3

Cours dans la discipline principale – cours à option

Sigle	Titre	Nombre de crédits
Choisir 36 crédits parmi les cours ayant le sigle NUAL		36

Total de la discipline principale 60 cr.

Disciplines connexes

Sigle	Titre	Nombre de crédits
BIOL 1143	Anat. physiol. humaines I	3
BIOL 1243	Anat. physiol. humaines II	3
BIOL 2133	Physiologie humaine I	3
BIOL 2233	Physiologie humaine II	3
BICH 2623	Biochimie générale	3
CHIM 1113	Chimie générale IA	3
CHIM 1123	Chimie générale IIA	3
CHIM 2613	Intro à la chimie organique	3
PSYC 2650	Dév. de l'adol. et de l'adulte	3
STAT 2653	Statistique descriptives	3

Total des disciplines connexes 30 cr.

⁶ Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire ; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le formulaire CPR-11 *Feuille de route pour un programme spécialisé ou avec spécialisation : B.Sc. (spécialisation en nutrition)* (voir l’Annexe IV).

Formation générale

Sigle	Titre	Nombre de crédits
ANGL 1022	Language, writing and reading	3
FRAN 1500	Communication orale	3
FRAN 1600	Communication écrite	3
SANT 1003	Initiation aux études : Santé	3
Choisir un (1) cours de trois (3) crédits parmi les cours ayant les sigles ADMI, ADMK, ADCO, ADMN, ETFA, KNEP, PSYC, SANT		3
Un (1) cours de trois (3) crédits dans la Banque de cours de formation générale OFG 6		3
Quatre (4) cours au choix de trois (3) crédits chacun		12

TOTAL DE LA FORMATION GÉNÉRALE (OFG) 30 cr.

TOTAL GLOBAL 120 cr.

Formation générale

- OFG 1** Initiation au travail intellectuel universitaire : SANT 1003
- OFG 2** Ouverture à l'autre et/ou internationalisation : NUAL 3201
- OFG 3** Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : NUAL 4602
- OFG 4** Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : Choisir un (1) cours de trois (3) crédits parmi les cours ayant les sigles ADMI, ADMK, ADCO, ADMN, ETFA, KNEP, PSYC, SANT
- OFG 5** Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : CHIM 1113
- OFG 6** Sensibilité aux arts et aux lettres : Choisir un (1) cours de trois (3) crédits dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG 6.
- OFG 7** Capacité de penser logiquement et de manière critique : NUEF 4083
- OFG 8** Capacité de s'exprimer en français : FRAN 1500 et FRAN 1600
- OFG 9** Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL 1022 (ou trois (3) crédits de cours au choix si ce niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement).

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant : ✓

- ✓ CPR-1 Énoncé de programme
- CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme
- ✓ CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- ✓ CPR-8 Modification à la banque de cours de formation générale (OFG)
- ✓ CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
- ✓ CPR-11 Feuille de route

Annexe IV

Le formulaire CPR-11

*Feuille de route pour un programme spécialisé ou avec spécialisation :
B.Sc. (spécialisation en nutrition)*

Formulaire CPR-11

Nom : _____ NI : _____

Feuille de route pour un programme spécialisé ou avec spécialisation : B.Sc. (spécialisation en nutrition)

Tableau 1 : Tableau des cours par année

Première année (30 crédits)	cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Disciplines connexes		
BIOL 1143 Anat. physiol. humaines I	3	
BIOL 1243 Anat. physiol. humaines II	3	
CHIM 1113 Chimie générale IA	3	OFG 5
CHIM 1123 Chimie générale IIA	3	
STAT 2653 Statistique descriptive	3	
II. Formation générale : Cours de formation générale (voir note 1)		
B. Cours de formation générale		
ANGL 1022 Language, writing and reading	3	OFG 9
FRAN 1500 Communication orale	3	OFG 8
FRAN 1600 Communication écrite	3	OFG 8
PSYC 2650 Dév. de l'adol. et de l'adulte	3	
SANT 1003 Initiation aux études : santé	3	OFG 1

Deuxième année (30 crédits)	cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale		
NUAL 2601 Nutrition I	3	
NUEF 2322 Science des aliments I	3	
NUEF 2323 Science des aliments II	3	
B. Disciplines connexes		
BICH 2623 Biochimie générale	3	
BIOL 2133 Physiologie humaine I	3	
BIOL 2233 Physiologie humaine II	3	
CHIM 2613 Intro à la chimie organique	3	
II. Formation générale (voir note 1)		
Choisir un (1) cours de trois (3) crédits parmi les cours ayant les sigles ADMI, ADMK, ADCO, ADMN, ETFA, KNEP, PSYC, SANT	3	OFG 4
Choisir deux (2) cours au choix de trois (3) crédits	6	

Troisième année (30 crédits)	cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale		
NUAL 3201 Sécurité alimentaire	3	OFG 2
NUAL 3604 Nutrition II/Métabolisme	3	
NUAL 3605 Nut. III/Nutrition humaine	3	
B. Discipline principale – Cours à option		
Choisir quinze (15) crédits ayant le sigle NUAL	15	
II. Formation générale et/ou cours au choix (voir note 1)		
Choisir un (1) cours de trois (3) crédits dans la Banque de cours de formation générale pour satisfaire à l'objectif – Sensibilité aux arts et lettres (OFG 6)	3	OFG 6
Choisir un (1) cours au choix de trois (3) crédits	3	

Quatrième année (30 crédits)	cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale		
NUEF 4083 Méthodes de recherche	3	OFG 7
NUAL 4602 Nutrition communautaire	3	OFG 3
B. Discipline principale – Cours à option		
Choisir 21 crédits ayant le sigle NUAL	21	
II. Formation générale et/ou cours au choix (voir note 1)		
Choisir un (1) cours au choix de trois (3) crédits	3	

Tableau 2 : Cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale (OFG) dans le programme de *Baccalauréat ès sciences (spécialisation en nutrition)*

	Objectif de formation générale	Cours permettant l’atteinte de l’OFG	Cr.	Note
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	SANT1003 <i>Initiation aux études : santé</i>	3	
OFG 2	Ouverture à l’autre et/ou internationalisation	NUAL3201 <i>Sécurité alimentaire</i>	3	
OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	NUAL4602 <i>Nutrition communautaire</i>	3	
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l’interdisciplinarité	Choisir un (1) cours de trois (3) crédits parmi les cours ayant les sigles ADMI, ADMK, ADCO, ADMN, ETFA, KNEP, PSYC, SANT	3	
OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	CHIM1113 <i>Chimie générale IA</i>	3	
OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres	Choisir un (1) cours de trois (3) crédits OFG 6 dans la Banque de cours de formation générale	3	
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique	NUEF4083 <i>Méthodes de recherche</i>	3	
OFG 8	Capacité de s’exprimer en français	FRAN1500 <i>Communication orale</i> FRAN1600 <i>Communication écrite</i>	3 3	
OFG 9	Capacité de s’exprimer en anglais	ANGL1022 <i>Language, writing and reading</i>	3	
		Total de la formation générale	30	

Note 1 :

Dans le cadre du *Baccalauréat ès sciences (spécialisation en nutrition)*, vous devez compléter **90 crédits de formation fondamentale dans le cas d’un programme spécialisé ou avec spécialisation** et **30 crédits de formation générale et/ou cours au choix** ⁷. Les exigences de formation générale doivent répondre à neuf (9) objectifs de formation générale (OFG) lesquels sont décrits dans le Tableau 2 ci-dessus. Chaque programme répond de façon unique aux neuf (9) OFG. Tantôt, ils se réalisent par des cours de la formation fondamentale, tantôt par des cours de la formation générale.

⁷ Université de Moncton, *Le régime pédagogique à l’Université de Moncton – Fondements et types de programmes, Annexe 1 – Le régime pédagogique*, disponible en ligne : <https://www.umoncton.ca/cpr/files/cpr/wf/wf/pdf/Annexe1.pdf>

Dans le programme de *Baccalauréat ès sciences (spécialisation en nutrition)*, quatre (4) cours de trois (3) crédits de la **formation fondamentale** permettent de répondre aux **quatre (4) OFG** suivants :

- OFG 2** au moyen du cours : NUAL3201 *Sécurité alimentaire* ;
- OFG 3** au moyen du cours : NUAL4602 *Nutrition communautaire* ;
- OFG 5** au moyen du cours : CHIM1113 *Chimie générale IA* ;
- OFG 7** au moyen du cours : NUEF4083 *Méthodes de recherche*.

Ensuite cinq (5) cours de trois (3) crédits de la **formation générale** permettent de répondre aux **quatre (4) OFG** suivants :

- OFG 1** au moyen du cours : SANT1003 *Initiation aux études : santé* ;
- OFG 4** au moyen d'un cours de cette liste : ADMI, ADMK, ADCO, ADMN, ETFA, KNEP, PSYC, SANT ;
- OFG 8** au moyen de deux (2) cours : FRAN1500 *Communication orale* et FRAN1600 *Communication écrite* ;
- OFG 9** au moyen du cours : ANGL1022 *Language, writing and reading*.

Pour compléter la formation générale, vous devez choisir **1** cours de trois (3) crédits de la **Banque de cours de formation générale** qui permet de répondre à l'**OFG 6** :

- OFG 6** au moyen d'un cours choisi de la **Banque de cours de formation générale**.

Pour compléter le cheminement de ce programme, vous devez suivre **12 crédits de cours au choix** soit quatre (4) cours de trois (3) crédits, dans n'importe quelle discipline offerte à l'Université pour satisfaire à l'exigence de 30 crédits de formation générale et cours au choix. ⁸

⁸ Voir la définition des cours au choix à l'article 1.6.3 des règlements universitaires 2020-2021, disponible en ligne : <https://www.umoncton.ca/node/224>.

Annexe V

ANNEXE A : FRÉQUENTATION ÉTUDIANTE PRÉVUE ET RÉPERCUSSIONS SUR LES RESSOURCES

ANNEXE A : FRÉQUENTATION ÉTUDIANTE PRÉVUE ET RÉPERCUSSIONS SUR LES RESSOURCES

Tableau 1 : Fréquentation étudiante prévue

	Première année 2021-2022	Deuxième année 2022-2023	Troisième année 2023-2024	Quatrième année 2024-2025	Cinquième année 2025-2026
Inscriptions totales	8	16	24	32	32
Nouvelles admissions	8	8	8	8	8
Nombre de diplômées et diplômés prévus	-	-	-	8	8

Tableau 2 : Revenus additionnels prévus pour le programme

	Première année 2021-2022	Deuxième année 2022-2023	Troisième année 2023-2024	Quatrième année 2024-2025	Cinquième année 2025-2026
Budget alloué ou réallocation de budget	0	0	0	0	0
Dons et subventions	0	0	0	0	0
Droits de scolarité ⁹	67 399 \$	134 798 \$	202 197 \$	269 597 \$	269 597 \$
Subventions de la CESPM ¹⁰	-	-	-	-	-
Autres (<i>À préciser</i>)	0	0	0	0	0
Revenus totaux	67 399 \$	134 798 \$	202 197 \$	269 597 \$	269 597 \$

Tableau 3 : Coûts additionnels prévus pour le programme

	Première année 2021-2022		Deuxième année 2022-2023		Troisième année 2023-2024		Quatrième année 2024-2025		Cinquième année 2025-2026	
	# ÉTP ¹¹	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars
Salaires										
Corps Professoral	0 cr.	0 \$	0 cr.	0 \$	0 cr.	0 \$	0 cr.	0 \$	0 cr.	0 \$
Assistance à l'enseignement	0 cr.	0 \$	0 cr.	0 \$	0 cr.	0 \$	0 cr.	0 \$	0 cr.	0 \$
Personnel de soutien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres coûts										
Matériel et services		0		0		0		0		0
Équipement		0		0		0		0		0
Bibliothèque		0		0		0		0		0
Ressources en informatique		0		0		0		0		0
Autres (<i>À préciser</i>)		0		0		0		0		0
Coûts totaux		0 \$		0 \$		0 \$		0 \$		0 \$

Solde annuel	67 399 \$	134 798 \$	202 197 \$	269 597 \$	269 597 \$
Solde cumulatif	67 399 \$	202 198 \$	404 395 \$	673 992 \$	943 589 \$

⁹ Les droits de scolarité sont calculés à partir des tarifs pour le 1^{er} cycle de l'année académique 2020-2021 (à titre indicatif) + une majoration de 10%. Ce taux de majoration a été suggéré par le Service des finances. Dans un souci d'être conservateur, cette majoration n'a été appliquée qu'aux droits de scolarité de l'année 2021-2022 au Tableau 2 ci-dessus. Les montants sont calculés pour sept (7) personnes étudiantes canadiennes et une (1) personne étudiante provenant de l'international (en lien avec les données du Tableau 1 de l'Annexe B présenté à la page 31). Les tarifs officiels pour l'année académique 2021-2022 n'ont pas encore été fixés.

Référence : Coûts d'une année universitaire - année universitaire 2020-2021 (8 mois), disponible en ligne : <https://www.umoncton.ca/couts-annee-universitaire>

¹⁰ Données non disponibles.

¹¹ Équivalents temps plein.

Annexe VI

ANNEXE B : TABLEAUX DESCRIPTIFS DE L'ÉVOLUTION DE L'UNITÉ ACADÉMIQUE PROPOSANT UN NOUVEAU PROGRAMME

ANNEXE B : TABLEAUX DESCRIPTIFS DE L'ÉVOLUTION DE L'UNITÉ ACADÉMIQUE ¹²
PROPOSANT UN NOUVEAU PROGRAMME

Département/École :	École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales
Faculté :	Faculté des sciences de la santé et des services communautaires

Tableau 1 : Population étudiante

Nom du nouveau programme : B.Sc. (spécialisation en nutrition)

	Année 21-22	Année 22-23	Année 23-24	Année 24-25	Année 25-26	Année 26-27	Année 27-28	Année 28-29	Année 29-30	Année 30-31
Inscriptions temps plein	8	16	24	32	32	32	32	32	32	32
Inscriptions temps partiel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nouvelles admissions	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
% N.-B.	75%	75%	75%	75%	75%	75%	75%	75%	75%	75%
% Canada (excepté N.-B.)	12,5%	12,5%	12,5%	12,5%	12,5%	12,5%	12,5%	12,5%	12,5%	12,5%
% international	12,5%	12,5%	12,5%	12,5%	12,5%	12,5%	12,5%	12,5%	12,5%	12,5%
Nombre de diplômes émis	0	0	0	8	8	8	8	8	8	8

(Un tableau doit être complété pour chacun des programmes offerts par l'unité académique qui propose le nouveau programme)

Tableau 2 : Ressources humaines

a) Corps professoral :

Nom	Statut (régulier / contractuel / temps partiel / associé / autre)	Rang	Date d'embauche (poste régulier seulement)	Champs de spécialisation
Pascal Audet	Régulier	Agrégé	1996	Microbiologie alimentaire, Chimie alimentaire, Sécurité alimentaire
Slimane Belbraouet	Régulier	Titulaire	2002	Nutrition et métabolisme
Sonia Blaney	Régulier	Agrégée	2014	Nutrition communautaire
Natalie Carrier	Régulier	Titulaire	2007	Gestion des services alimentaires
Étienne Dako	Régulier	Titulaire	2000	Sciences des aliments, Microbiologie alimentaire
Caroline LeBlanc	Régulier	Agrégée	2009	Nutrition clinique
Carole Tranchant	Régulier	Agrégée	2000	Nutrition et santé
Stéphanie Ward	Contractuel (4 ans)	Adjointe		Nutrition communautaire
Chargé(e) de cours #1	Contractuel			Nutrition/Diététique
Chargé(e) de cours #2	Contractuel			Nutrition/Diététique
Chargé(e) de cours #3	Contractuel			Nutrition/Diététique

(Le tableau peut être allongé au besoin)

b) Autres ressources humaines pertinentes :

Nom	Catégorie	Date d'embauche
Sonia Bérubé	Responsable de la formation pratique en nutrition	2007
Yasmine Belbraouet (temps partiel)	Technicienne de laboratoire	2018
Francine Maillet	Secrétaire administrative	2017
Aline Quimper (contractuel)	Secrétaire administrative	

(Le tableau peut être allongé au besoin)

¹² Par unité académique, il faut entendre un département, une école, une autre instance correspondante, ou un regroupement de départements, d'écoles et/ou d'instances correspondantes.

ANNEXE B (SUITE)

Tableau 3 : Banque de cours offerts par l'unité académique (1^{er} cycle)

Sigle	Titre	Crédits	Fréquence de prestation	Inscriptions (5 dernières années)					Crédits-étudiantes et étudiants ¹³ (5 dernières années)				
				19-20 ¹⁴	18-19	17-18	16-17	15-16	19-20	18-19	17-18	16-17	15-16
NUAL 1100 ¹⁵	Pratique professionnelle I	1 cr.	1 fois par année	-	-	-	-	17	-	-	-	-	17
NUAL 2200 ¹⁵	Pratique professionnelle II	1 cr.	1 fois par année	-	-	-	15	14	-	-	-	15	14
NUAL 1602	Introduction à la nutrition	3 cr.	2 fois par année	A. ¹⁶ 59 H. 37	A. 60 H. 29	A. 49 H. 71	A. 16 H. 46	A. 75 H. 68	A. 177 H. 111	A. 180 H. 87	A. 147 H. 213	A. 48 H. 138	A. 225 H. 204
NUAL 2601	Nutrition I	3 cr.	1 fois par année	14	8	19	27	23	42	24	57	81	69
NUAL 3071 ¹⁵	Éthique professionnelle	1 cr.	1 fois par année	-	-	-	-	15	-	-	-	-	15
NUAL 3100	Pratique professionnelle I	3 cr.	1 fois par année	8	13	18	14	-	24	39	54	42	-
NUAL 3201	Sécurité alimentaire	3 cr.	1 fois par année	10	13	21	31	13	30	39	63	93	39
NUAL 3203	Microbiologie alimentaire	3 cr.	1 fois par année	14	10	14	20	16	42	30	42	60	48
NUAL 3220 ¹⁵	Labo Chimie alimentaire	2 cr.	1 fois par année	-	-	-	2	14	-	-	-	4	28
NUAL 3221 ¹⁵	Chimie alimentaire	3 cr.	1 fois par année	-	-	-	4	15	-	-	-	12	45
NUAL 3253	Technologies agroalimentaires	3 cr.	1 fois par année	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
NUAL 3263 ¹⁵	Alimentation des collectivités	3 cr.	1 fois par année	-	-	-	-	15	-	-	-	-	45
NUAL 3300 ¹⁵	Pratique professionnelle III	9 cr.	1 fois par année	-	-	15	15	20	-	-	135	135	180
NUAL 3303	Nutrition et environnement	3 cr.	1 fois par année	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
NUAL 3333	Intro. à la nutriginomique	3 cr.	1 fois par année	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
NUAL 3433	Alimentation des collectivités	3 cr.	1 fois par année	8	13	18	13	-	24	39	54	39	-
NUAL 3604	Nutrition II/Métabolisme	3 cr.	1 fois par année	9	12	18	14	17	27	36	54	42	51
NUAL 3605	Nut. III/Nutrition humaine	3 cr.	1 fois par année	8	12	19	16	16	24	36	57	48	48
NUAL 3607 ¹⁵	Labo Nutrition humaine	3 cr.	1 fois par année	-	-	-	-	15	-	-	-	-	45

¹³ Excluant les crédits attribués aux thèses, mémoires, tutorats et lectures dirigées.

¹⁴ Statistiques d'inscriptions pour la session Hiver 2020, en date du 2 mars 2020.

¹⁵ Cours de l'ancien programme de *Baccalauréat ès sciences (nutrition)* avant la reconfiguration, ces cours sont maintenant abolis.

¹⁶ A : semestre d'automne ; H : semestre d'hiver.

Sigle	Titre	Crédits	Fréquence de prestation	Inscriptions (5 dernières années)					Crédits-étudiantes et étudiants ¹³ (5 dernières années)				
				19-20 ¹⁴	18-19	17-18	16-17	15-16	19-20	18-19	17-18	16-17	15-16
NUAL 3608	Applications en nutrition	3 cr.	1 fois par année	8	12	18	14	-	24	36	54	42	-
NUAL 3620	Nutrition clinique I	3 cr.	1 fois par année	8	13	18	15	-	24	39	54	45	-
NUAL 3621 ¹⁵	Nutrition clinique I	3 cr.	1 fois par année	-	-	-	-	17	-	-	-	-	51
NUAL 3622 ¹⁵	Labo Nutrition clinique I	1 cr.	1 fois par année	-	-	-	-	17	-	-	-	-	17
NUAL 3902 ¹⁵	Principes d'aménagement du S.A.	2 cr.	1 fois par année	-	-	-	-	14	-	-	-	-	28
NUAL 3903	Gestion du service alim. I	3 cr.	1 fois par année	8	15	19	-	-	24	45	57	-	-
NUAL 3913	Gestion du service alim. II	3 cr.	1 fois par année	8	10	23	-	-	24	30	69	-	-
NUAL 4100	Pratique professionnelle II	3 cr.	1 fois par année	12	15	14	-	-	36	45	42	-	-
NUAL/KNEP 4101	Nutrition et activité physique	3 cr.	1 fois par année	Nut. ¹⁷ 5 Kin. 40	Nut. 19 Kin. 38	Nut. 20 Kin. 40	-	-	Nut. 15 Kin. 120	Nut. 57 Kin. 114	Nut. 60 Kin. 120	-	-
NUAL 4220	Analyse/Développement aliments	3 cr.	1 fois par année	12	15	15	-	-	36	45	45	-	-
NUAL 4221	Chimie alimentaire	3 cr.	1 fois par année	12	15	15	-	-	36	45	45	-	-
NUAL 4263 ¹⁵	Gestion: Services alimentaires	3 cr.	1 fois par année	-	-	-	-	17	-	-	-	-	51
NUAL 4400 ¹⁵	Pratique professionnelle IV	9 cr.	1 fois par année	-	-	15	15	20	-	-	135	135	180
NUAL 4401 ¹⁵	Pratique professionnelle V	9 cr.	1 fois par année	-	-	-	15	20	-	-	-	135	180
NUAL 4602	Nutrition communautaire	3 cr.	1 fois par année	12	17	14	15	16	36	51	42	45	48
NUAL 4605	Nutrition/médicaments	3 cr.	1 fois par année	12	16	18	-	-	36	48	54	-	-
NUAL 4608 ¹⁵	Nutrition/médicaments	2 cr.	1 fois par année	-	-	-	14	16	-	-	-	28	32
NUAL 4620	Nutrition clinique II	3 cr.	1 fois par année	12	17	14	-	-	36	51	42	-	-
NUAL 4623 ¹⁵	Nutrition clinique II	3 cr.	1 fois par année	-	-	-	15	14	-	-	-	45	42
NUAL 4624 ¹⁵	Labo Nutrition clinique II	1 cr.	1 fois par année	-	-	-	15	14	-	-	-	15	14
NUAL 4625 ¹⁵	Nutrition clinique III	3 cr.	1 fois par année	-	-	-	15	14	-	-	-	45	42
NUAL 4626 ¹⁵	Labo Nutrition clinique III	1 cr.	1 fois par année	-	-	-	15	14	-	-	-	15	14
NUAL 4630	Nutrition clinique III	3 cr.	1 fois par année	12	15	14	-	-	36	45	42	-	-
NUAL 4701	Éducation en nutrition	3 cr.	1 fois par année	12	16	15	-	-	36	48	45	-	-
NUAL 5100	Pratique professionnelle III	15 cr.	1 fois par année	16	14	-	-	-	240	210	-	-	-

¹⁷ Nut : personnes étudiantes inscrites au programme de *Baccalauréat ès sciences (nutrition) avec internat* ;

Kin : personnes étudiantes inscrites aux programmes de *Baccalauréat en sciences de kinésiologie* et de *B.E.P.-B.Éd. (majeure en éducation physique)*.

Sigle	Titre	Crédits	Fréquence de prestation	Inscriptions (5 dernières années)					Crédits-étudiantes et étudiants ¹³ (5 dernières années)				
				19-20 ¹⁴	18-19	17-18	16-17	15-16	19-20	18-19	17-18	16-17	15-16
NUAL 5200	Pratique professionnelle IV	15 cr.	1 fois par année	16	9	-	-	-	240	135	-	-	-
NUAL 5300	Pratique professionnelle V	9 cr.	1 fois par année	16	-	-	-	-	144	-	-	-	-
NUEF 2300 ¹⁵	Gestion/ressources financières	3 cr.	1 fois par année	-	-	-	-	26	-	-	-	-	78
NUEF 2322	Science des aliments I	3 cr.	1 fois par année	19	11	16	24	17	57	33	48	72	51
NUEF 2323	Science des aliments II	3 cr.	1 fois par année	10	10	16	23	17	30	30	48	69	51
NUEF 2701 ¹⁵	Approches éducatives	3 cr.	1 fois par année	-	-	-	-	22	-	-	-	-	66
NUEF 4083	Méthodes de recherche	3 cr.	1 fois par année	12	19	19	-	-	36	57	57	-	-
NUEF 4084 ¹⁵	Méthodes de recherche	4 cr.	1 fois par année	-	-	-	18	18	-	-	-	72	72
NUEF 4771 ¹⁵	Communication professionnelle	3 cr.	1 fois par année	-	-	-	8	28	-	-	-	24	84

(Allonger le tableau au besoin)

Annexe VII

Diététistes du Canada. (2012). *Rapport d'agrément,
Programme d'internat intégré en nutrition l'Université de Moncton,*
19 et 20 mars 2012

(Voir la section « 2^e principe : Plan du programme », page 7)

Rapport d'agrément

Programme d'internat intégré en nutrition l'Université de Moncton

19 et 20 mars 2012

Évaluatrices :

Évaluatrice principale :

Josée Bertrand, coordonnatrice de la pratique professionnelle, éducation et formation,
Hôpital d'Ottawa, Ottawa, Ontario

Évaluatrice :

Sandy Phillips, coordonnatrice de l'université, pratique professionnelle (stage), École de
diététique et de nutrition humaine, Université McGill, Montréal, Québec

Personnes rencontrées :

Administration :

Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Neil Boucher

Doyen de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires (FSSSC),
Paul-Émile Bourque

Directrice de l'École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales,
Natalie Carrier

Coordonnatrice du programme d'internat intégré en nutrition, Sonia Bérubé

Coordinatrices de zones Réseau de santé Horizon :

Saint John : Janet VonWeiler

Fredericton : Ann Veinotte

Miramichi : Jacqueline Noseworthy

Gestionnaires des services alimentaires du Réseau de santé Horizon :

Saint John : Elaine Addison, Bev Day

Fredericton : Esther Archibald

Miramichi : Monique Comeau

Coordinatrices de zones du Réseau de santé Vitalité :

Beauséjour et Sud-Est : Josée Gagnon

Bathurst : Karen McLaughlin

Campbellton : Linda Sunderland

Edmundston : Armande Lavoie

Gestionnaires des services alimentaires du Réseau de santé Horizon :

Beauséjour et Sud-Est : Diane Haché

Bathurst : Monica David

Campbellton : Claudine Bilodeau

Edmundston : Patricia Comtois, Sheena Arsenault, Nathalie Gautreau

Diététistes cliniques du Réseau de santé Vitalité :

Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont : Gisele Kareanaugh, Carmel Belliveau, Pascale Chiasson Dupuis, Janice Leblanc, Nicole B Molter, Dominique Arsenault, Michelle Arseneau Leger, Janie Levesque, Ginette Thibodeau Martin, Gina McGraw

Bathurst : Karine Basque, Mélanie St-Cœur, Marie-Hélène Mazerolle, Monique Doucet, Valerie Tozer, Melissa Mallet

Campbellton : Danielle Bernard, Manon Laporte, Carolyn Macleod, Julie Boucher, Monique Sonier

Edmundston : Nicole Lebel, Karine Boucher, Julie L Michaud, Manon Tardif, Francia Langford

Directrice du Consortium national de formation en santé (CNFS) de Santé Canada : Mai Savoie

Diététistes communautaires :

Services de santé publique, Edmundston : Melissa Boudreau

Santé publique, Campbellton : Linda Levesque

Santé publique, Bathurst : Louise Collette-Bois

Santé publique, Moncton : Johanne Thériault

Santé publique, Miramichi : Aline Allain Dorion, Lucie Chiasson

Santé publique, Fredericton : Rénee Cool, Rachel Balen-Leblanc

Sobeys : Annie Soucy-McLaughlin

Coordonnatrice de Mango : Renée Murphy

Diplômées du programme, 1^{re} cohorte 2011 :

Nicole Arsenault, Kristine Beaulieu, Marilyne Bernard, Marie-Elaine Goyer, Rachel Hébert, Christine Lagacé, Stéphanie Ward

Internes du Réseau de santé Vitalité :

Joanie Mallet, Monica Thériault, Joelle Landry, Marie-Claude Rioux, Janie St-Onge, Stéphanie Beaulieu, Ariane St-Laurent, Vickie Gagnon

Internes du Réseau de santé Horizon :

Sylvie Leblanc, Véronique Ferguson, Nicole Richard, Véronique Boucher, Martine Boudreau

Diététistes cliniques du Réseau de santé Horizon

Saint John : Jill Robillard, Harold MacAulay, Jill Wilson, Bonita Nowe-Matheson

Fredericton : Holly Hartz, Rebekah Malcolm, Kim Colpitts, Heather Godfrey, Debbie Spares

Miramichi : Lisa Doucet, Johanne Savoie, Laura Roche

Introduction

Les évaluateurs recommandent que le statut d'agrément complet soit octroyé au programme d'internat intégré en nutrition de l'Université de Moncton. L'évaluation du programme a été effectuée conformément au *Dietetic Internship/Practicum Accreditation Manual*.

1. Impression globale de la visite du site :

Forces globales du programme ayant été observées :

Les personnes rencontrées dans le cadre de la visite du site du programme d'internat intégré en nutrition de l'Université de Moncton ont été accueillantes et ont fait preuve d'ouverture dans leurs commentaires. Nathalie Carrier, directrice du programme, et Sonia Bérubé, coordonnatrice du programme d'internat intégré en nutrition, étaient bien organisées et professionnelles dans leur approche pour cette visite, ce qui a été grandement apprécié par les évaluateurs.

Le programme de nutrition de l'Université de Moncton a subi une restructuration depuis le dernier agrément afin d'admettre plus d'étudiants en nutrition. L'ancien programme, qui comprenait un internat coopératif, a été aboli (la dernière cohorte a terminé ses études en 2010), et un nouveau programme avec internat intégré a été créé (la première cohorte a été admise en 2007). Le doyen, M. Bourque, et le vice-recteur, M. Boucher, sont tous deux sensibilisés à l'importance d'améliorer les programmes en sciences de la santé à l'Université de Moncton, notamment celui de nutrition. L'amélioration de la santé de la population fait partie intégrante des objectifs de la province du Nouveau-Brunswick, et l'Université de Moncton est engagée à former davantage de professionnels de la santé et de diététistes afin d'aider la province à concrétiser ses priorités.

Le département de nutrition de l'Université de Moncton a récemment investi dans un bâtiment, y compris dans une nouvelle cuisine laboratoire et des installations d'enseignement, visant à offrir une formation à la fine pointe de la technologie à ses étudiants en nutrition/diététique. De plus, la coordonnatrice du programme d'internat intégré envisage d'utiliser des caméras dans un laboratoire destiné aux entrevues pour aider à donner de la rétroaction aux étudiants afin qu'ils puissent améliorer leurs habiletés en matière d'entrevues avec les patients.

Les étudiants, superviseurs d'internat et coordonnateurs de zones apprécient tous grandement le nouveau programme d'internat intégré. En effet, les étudiants ont mentionné que le nombre accru de possibilités d'internats offertes par le nouveau programme réduit énormément leur niveau de stress quant à leur chance de décrocher un internat. Par le fait même, la compétition entre les étudiants a diminué, ce qui a permis de développer un meilleur esprit d'équipe et de collaboration entre eux.

La coordonnatrice du programme d'internat possède les qualifications adéquates. Elle possède

d'excellentes aptitudes d'écoute et d'organisation et répond rapidement aux besoins des superviseurs d'internat et des internes lorsque des problèmes surviennent. Ses aptitudes sont très appréciées des étudiants, superviseurs d'internat et coordonnateurs de sites. La coordonnatrice de l'université est à l'écoute des besoins des différents partenaires, utilise une approche novatrice et est un atout pour le développement futur du programme.

Les superviseurs de stage et les coordonnateurs de zones sont d'avis que les étudiants sont bien préparés pour leurs rotations. Les étudiants ont été décrits comme étant des gens matures, travaillants, enthousiastes et avides d'apprendre la profession de diététiste.

Les superviseurs d'internat apprécient l'offre d'ateliers inclus dans « L'art de superviser des stagiaires », un atelier du CNFS offert pour améliorer les compétences des superviseurs de stage. De plus, ils aiment que les étudiants évoluent plus longtemps dans leur organisation puisqu'ils peuvent les voir progresser dans leur profession.

Quant à eux, les diplômés apprécient la disponibilité des professeurs et de la coordonnatrice du programme d'internat, qui sont présents pour répondre à leurs questions, et aiment sentir qu'ils font partie d'une famille. Tous les diplômés se sentent bien préparés à pratiquer leur profession de diététiste.

2. Réalisations, exigences et recommandations

Pour chaque principe, les principales réalisations (les domaines d'excellence), les exigences (les domaines où les critères ne sont pas satisfaits) et les recommandations (les domaines où les critères sont partiellement satisfaits) sont listées ci-après, conformément aux normes des DC. De plus, les plans d'action et les échéanciers qui s'y rapportent sont décrits, s'il y a lieu.

1^{er} principe : Gestion du programme

Réalisations : Toutes les normes ont été respectées complètement ou partiellement. Les exigences de certaines normes ont été partiellement satisfaites; pour celles-ci, des recommandations et commentaires sont présentés.

Capacité du programme d'internat

Selon la capacité inscrite sur le site Web du programme d'internat intégré en nutrition de l'Université de Moncton, 25 places d'internat intégré sont disponibles. Toutefois, pour diverses raisons, il n'y a pas 25 internes actuellement en internat. Ainsi, il est suggéré d'annoncer une plage, par exemple « 20 à 25 places pour l'internat intégré », ou d'inclure une mise en garde du type « sujet à un processus de sélection, à divers critères d'admissibilité et/ou à des changements fortuits des sites de placement », puisque le nombre réel pourrait varier légèrement d'une année à l'autre pour diverses raisons. Présentement, certains étudiants sont d'avis que l'Université devrait avoir l'obligation d'accepter 25 internes, peu importe la situation. Certains internes qui ont obtenu la note « D » dans leurs cours de nutrition clinique étaient non admissibles à l'internat, et certains étudiants croient que cet état de fait est injuste puisque les 25 postes n'avaient pas été pourvus. Selon les évaluatrices, l'Université devrait faire preuve de flexibilité quant au nombre d'internes, afin de s'adapter à des circonstances particulières, et devrait communiquer clairement cette situation aux étudiants.

MPC

Actuellement, la norme d'admissibilité au programme d'internat intégré en nutrition est une MPC de 2,0 sur 4,3, ce qui représente 71 à 73 % ou la note « C ». Avec la nouvelle restructuration prévue au programme de nutrition en 2013, il est proposé que la MPC passe à 2,5, ce qui représente une moyenne d'environ 76 %, afin de mieux s'harmoniser à la norme nationale et d'accroître la norme, qui était préalablement perçue comme étant faible. De plus, les nouvelles exigences en matière de note et la manière dont elles seront implantées doivent être présentées clairement aux étudiants afin d'éviter toute confusion.

Critère 1.4 : Partiellement satisfait

Ententes de partenariat pour les internats, et clarification du processus de sélection et des attentes en matière de recherche

Il existe deux réseaux d'établissements de santé au Nouveau-Brunswick : Horizon et Vitalité. L'entente d'affiliation avec le Réseau de santé Horizon est signée. Toutefois, celle avec le Réseau de santé Vitalité ne l'est toujours pas. Les enjeux en lien avec cette entente ont trait aux finances et aux responsabilités. Le réseau Vitalité souhaite bénéficier des services d'un coordonnateur à temps plein responsable de la région. Cette personne superviserait la sélection des internes et gérerait un programme de recherche pour la région. Le contexte suivant doit être pris en considération : l'Hôpital Dr-Georges-L.-Dumont (récemment nommé Centre hospitalier universitaire) offre les internats pour diplômés depuis de nombreuses années, soit bien avant la mise en place du nouveau programme d'internat intégré en nutrition de l'Université de Moncton. La coordonnatrice de zone pour le Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont et les diététistes sont reconnus pour leur expertise. En outre, la participation et la collaboration du Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont, notamment celles de leur coordonnatrice de zone (et des autres coordonnateurs de zone), sont d'une importance vitale pour le nouveau programme d'internat intégré en nutrition de l'Université. Toutefois, dans le meilleur intérêt de tous, l'Université de Moncton devrait faire office de leader dans l'implantation du nouveau programme intégré puisqu'il s'agit maintenant d'un programme universitaire proposant un modèle intégré. Nous recommandons donc que les deux partenaires travaillent ensemble afin d'en arriver à une solution satisfaisante. Selon les évaluatrices, la structure du réseau Vitalité devrait être la même que celle du réseau Horizon; les normes et les compensations financières devraient être les mêmes pour les deux réseaux. De plus, les politiques et procédures de recrutement et de sélection des étudiants ainsi que les attentes en matière de recherche doivent être équitables pour tous les étudiants (Critère 1.11 des DC).

La coordination des placements est effectuée, et devrait continuer d'être effectuée, à l'Université par la coordonnatrice des internats, et ce processus est bien appuyé par chaque coordonnateur de zone. Ainsi, le rôle de chaque coordonnateur de zone devrait être bien défini afin de soutenir le programme universitaire et d'éviter la duplication des rôles au sein des réseaux partenaires, et ce, par souci d'efficacité, de rentabilité et d'équité envers tous.

L'échange d'expertise entre les partenaires au sein d'un comité de liaison actif permettrait d'assurer le développement continu du programme et son amélioration.

Par ailleurs, des facilitateurs et médiateurs, qui ont été dans des situations similaires, pourraient

être recommandés par Les diététistes du Canada afin de prêter main-forte à l'Université de Moncton pendant sa transition vers un programme avec internat intégré, la conclusion d'ententes de partenariat et la résolution de problèmes.

Critère 1.1 : Partiellement satisfait

Financement du programme

Le poste de coordonnatrice de l'université est financé par le CNFS et est un poste contractuel (le renouvellement du poste dépend du financement disponible). La directrice du CNFS, M^{me} Savoie, croit fermement que le financement sera disponible pour le renouvellement du contrat pour la période 2013-2018. Or, le programme de nutrition de l'Université de Moncton devrait créer un poste de coordonnateur permanent afin d'accroître la stabilité au sein du programme intégré de nutrition. Le financement du CNFS peut être utilisé pour offrir davantage de soutien à l'éducation pour les étudiants, les superviseurs d'internat et les coordonnateurs de zones, ainsi que pour mettre sur pied le comité de liaison. En ce qui concerne le montant octroyé à chacun des réseaux, aucune entente de partenariat n'a encore été conclue avec le réseau Vitalité. Dans l'éventualité où aucun financement ne serait obtenu du CNFS à une date ultérieure, l'impact sur le financement des réseaux serait important.

2^e principe : Plan du programme

Réalisations : Toutes les normes ont été respectées, amélioration à faire.

Le programme avec internat intégré ne permet présentement pas d'offrir d'autres diplômes ou certifications aux étudiants lorsque ceux-ci ne satisfont pas aux exigences en matière de note et/ou lorsqu'ils choisissent de ne pas terminer le programme ou leurs placements. Pour un étudiant en quatrième ou dernière année, il n'existe pas d'autres programmes ou voies d'étude qui peuvent être complétés dans un délai raisonnable. Pour cette raison, il est dans l'intérêt de l'Université de prévoir une autre option ou certification pour les étudiants qui parviennent à la quatrième ou dernière année, mais qui ne sont pas en mesure de compléter le programme avec internat. Cette option devrait être réalisable dans un délai raisonnable puisque les étudiants ont déjà investi quatre ou cinq années.

3^e principe : Évaluation du programme

Réalisations : Toutes les normes ont été respectées, amélioration à faire.

Demande des étudiants relativement à la préparation en vue des placements

Les étudiants ont mentionné qu'ils aimeraient recevoir plus de formation sur la technique d'entrevue motivationnelle, les méthodes d'évaluation qui faciliteraient la compréhension et l'interprétation des analyses sanguines de laboratoire, et sur les interactions médicaments-aliments selon les différentes pathologies ou stades de la maladie. À l'heure actuelle, les étudiants bénéficient d'un cours sur les médicaments, mais il pourrait être judicieux d'organiser une séance de formation avant les placements afin de passer en revue les concepts de base à garder en tête ou encore de fournir un livret de travail à compléter pendant l'été à titre de préparation pour le placement.

Le cours de révision clinique pourrait être organisé à l'Université en partenariat avec les divers

coordonnateurs et superviseurs d'internats cliniques et des gestionnaires des services alimentaires des réseaux Vitalité et Horizon.

Les étudiants aimeraient par ailleurs suivre un cours de psychologie dans le cadre de leur programme de formation afin d'améliorer leurs compétences en counseling.

De plus, ils apprécient l'aide de la coordonnatrice de site, vers qui ils peuvent se tourner s'ils ont des inquiétudes, problèmes ou questions. Les étudiants ont aussi mentionné qu'il serait bien d'établir un forum d'éducation par l'intermédiaire de vidéoconférences dans le but de discuter et d'échanger pendant leur internat et de se faire part de leurs apprentissages. L'objectif serait de créer une communauté d'apprentissage chez les internes en organisant deux rencontres de formation pendant l'internat; les étudiants pourraient y discuter de leurs apprentissages, ce qui leur permettrait de se préparer pour des rotations similaires.

Puisque la majorité de la formation est dispensée en français, les étudiants aimeraient apprendre la terminologie médicale en anglais afin de se préparer à leurs placements cliniques en contexte anglophone.

Critère 2.3 – Satisfait, améliorations à prendre en considération pour les rotations dans la communauté

La durée de leur programme est maintenant de 40 semaines, dont 4 semaines sont passées dans des rotations dans la communauté. Il semble que cette durée soit le minimum absolu pour permettre aux étudiants de mettre à l'essai leurs compétences dans la communauté. Certains étudiants passent deux semaines dans un placement et deux semaines dans un autre, ce qui semble très court. Il pourrait par conséquent être bénéfique d'évaluer d'autres occasions et partenariats potentiels afin d'offrir des rotations plus longues dans la communauté et de créer des partenariats avec la Fondation des maladies du cœur, l'Association canadienne du diabète, les Producteurs laitiers du Canada, etc. Une autre option pourrait être de transformer certaines des semaines facultatives axées sur la communauté ou réservées à la recherche (lorsque les compétences de recherche sont acquises sur le plan théorique) en projets communautaires qui permettraient de créer des programmes d'internat et des attentes similaires dans les réseaux Vitalité et Horizon. De plus, la durée de la rotation dans la communauté devrait être d'au moins quatre semaines passées au même endroit afin de laisser aux étudiants le temps d'assimiler les compétences requises dans la communauté; par exemple : quatre semaines au sein du programme Mango ou quatre semaines en santé publique.

Critère 2.5 – Satisfait, améliorations à considérer sur le plan des outils d'évaluation

Beaucoup d'outils d'évaluation bien définis sont employés pour évaluer le rendement des étudiants et justifier qu'ils ont complété leur internat avec succès. Globalement, les outils d'évaluation semblent très détaillés et bien conçus.

Les superviseurs d'internat et les internes ont toutefois exprimé le besoin d'optimiser le processus de rétroaction associé aux évaluations entre chaque rotation. L'idée est que ces étudiants effectuent déjà leur auto-évaluation et comprennent bien les compétences qu'ils doivent améliorer pendant leur prochaine rotation. Ainsi, les outils d'évaluation pourraient être revus par le comité de liaison afin de déterminer les meilleurs outils à utiliser pour donner de la rétroaction entre chaque rotation pendant les placements des étudiants. Les internes et les superviseurs

d'internat croient qu'il y a de la redondance dans le processus et que ce dernier est un peu trop long et répétitif. Les internes ont mentionné qu'ils effectuaient souvent du « copier-coller » d'un document à l'autre.

Critères 2.7, 3.1, 3.3, 3.4 : Partiellement satisfaits – Comité de liaison et évaluation du programme

Un cadre de fonctionnement a été défini pour le comité de liaison au sein du programme de nutrition de l'Université de Moncton. Cependant, l'entente d'affiliation n'est toujours pas signée entre le réseau Vitalité et l'Université. Par conséquent, le comité n'est pas actif à l'heure actuelle. Les évaluatrices recommandent que le comité de liaison décrit par l'Université de Moncton soit mis sur pied puisqu'il inclut les deux partenaires du programme d'internat intégré en nutrition et a pour but de contribuer au développement et à la pérennité du programme universitaire. Le programme d'internat intégré en nutrition est relativement récent, et des évaluations du programme devraient être menées dans un futur rapproché afin d'évaluer l'efficacité et la qualité du programme. De plus, il est important de demander de la rétroaction aux deux partenaires afin de mettre en œuvre des initiatives futures pour le programme de nutrition avec internat intégré de l'Université de Moncton et d'en assurer le succès.

3. Statut d'agrément recommandé

Il est recommandé que l'Université de Moncton obtienne le statut d'agrément complet pour le programme d'internat intégré en nutrition, et il est entendu que les progrès effectués relativement aux recommandations formulées seront décrits dans le rapport annuel remis aux DC en juin 2012-2013.

Pour toutes questions relatives au présent document, n'hésitez pas à nous contacter.
Cordialement,

Josée Bertrand, évaluatrice principale, 613-798-5555, poste 19550

Sandy Phillips, évaluatrice, 514-398-7982

Annexe VIII

Tableau comparatif des programmes similaires offerts dans d'autres universités de la région de l'Atlantique

Comparaison des programmes similaires offerts dans d’autres universités de la région de l’Atlantique

Plusieurs universités offrent un programme similaire i.e. constitué de cours et sans internat. Voici deux (2) exemples d’universités de l’Atlantique de taille similaire à la nôtre :

Acadia University, Wolfville, Nouvelle-Écosse :

- le programme de *Bachelor of Sciences in Nutrition* offert sur une période de quatre (4) ans.
Disponible en ligne : <https://nutrition.acadiau.ca/bachelor-of-science-in-nutrition.2439.html>

University of Prince Edward Island, Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard :

- le programme de *Bachelor of Science in Foods and Nutrition* à l’*University of Prince Edward Island* qui offre également le programme sans l’internat avec deux options possibles soit « *Honours* » and « *Major* » toutes les deux offerts sur une période de quatre (4) ans.
Disponible en ligne : <https://www.upei.ca/programs/foods-and-nutrition>

Tableau comparatif du nombre de cours entre le programme proposé et les programmes suivants : le baccalauréat en sciences de la nutrition (*Bachelor of Science in Nutrition*) de l’*Acadia University* et de la majeure en nutrition (*Bachelor of Science in Foods and Nutrition - Major*) de l’*University of Prince Edward Island*.

Composantes des programmes	Acadia University	University of Prince Edward Island	Université de Moncton
Cours de la discipline	13	13	8 (cours NUAL et NUEF)
Cours des disciplines connexes			
- Biologie	4	3	4 (cours BIOL)
- Biochimie	-	-	1 (cours BICH)
- Chimie	4	4	3 (cours CHIM)
- Psychologie	2	1	1 (cours PSYC)
- Statistiques	-	1	1 (cours STAT)
- Nutrition cours avancés	5	1	-
Cours de la formation générale			
- Mathématiques	2	1	-
- Langues	2	2	3 (cours FRAN et ANGL)
- Arts	2	2	1 (cours OFG 6)
- Santé	-	-	1 (cours SANT)
Cours à options	6	13	12 (cours NUAL)
Autres cours au choix	4	0	5 (1 cours OFG 4 et 4 cours au choix)
Total du # de cours (heures ou crédits)	44 (132 heures)	41 (123 heures)	40 (120 crédits)